



PLAN DE DECONFINEMENT

Organisation des structures et services communautaires
A partir du 11 mai 2020

Ce plan de sortie de confinement est provisoire et pourra évoluer en fonction des nouvelles mesures gouvernementales et de la situation locale.

Ouverts au Public aux horaires habituels
dans le respect du protocole sanitaire :



- Les bureaux administratifs
- Le service déchets
- Le service d'assainissement collectif
- Le Service Public d'Assainissement Non Collectif
- La Maison de Services au Public à Sennecey
- La Maison de Services au Public à Cormatin sur RDV
- L'Office de Tourisme à Sennecey le Grand
- Les déchèteries : Nanton, Malay et Sennecey le Grand
- Le service de collectes d'emballages pour les personnes à mobilité réduite.

Structures fermées au Public :

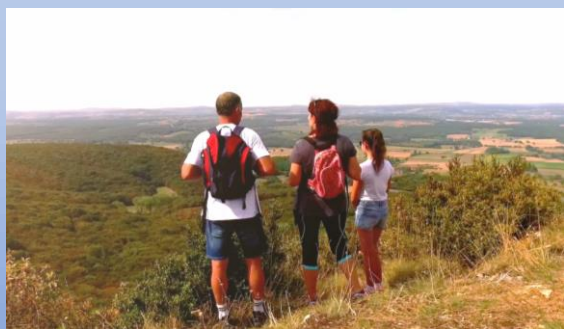
- Les espaces sportifs couverts
- Les City-stades, le site d'escalade à Etrigny, le terrain de tennis extérieur et de BMX à Sennecey
- L'Office de Tourisme de Cormatin





Les structures d'accueil petite enfance et espace enfance jeunesse, réouverture dans le respect du protocole sanitaire mis en place par le gouvernement

- **Le relais Enfants/Parents/Assistants Maternels** : en télétravail, possibilité d'appeler ou de prendre un RDV physique.
- **L'espace Enfance Jeunesse** : Travaille en étroite collaboration avec la Mairie de Sennecey et les Ecoles maternelles et primaires afin d'accueillir les enfants dès le 11 mai
 - Le 11 et 12 mai : pas d'école, c'est la rentrée des professeurs. Accueil des enfants dont les parents travaillent à la journée.
 - Tous les mercredis : accueil par groupe de 10, maximum 40 enfants. Priorité pour les parents qui ont un réel besoin.
 - À partir du jeudi 14 mai : accueil des enfants pendant le temps périscolaire le matin et le soir.
- **Multi-accueil « Les p'tites Pousses »** à Sennecey : Les parents ont été contactés individuellement, 20 enfants accueillis au lieu de 25.
- **La Micro-crèche « Les Mini Pousses »** à Saint-Ambreuil : Les parents ont été contactés individuellement, fonctionnement habituel, accueil de 10 enfants.



Objectifs de ce plan de déconfinement
mis en place par la Communauté de Communes
entre Saône et Grosne :

- **Préserver la santé des habitants et celle du personnel communautaire**
- **Assurer la continuité de service et le dynamisme de notre territoire**

La Communauté de Communes entre Saône et Grosne vous invite à prendre soin de vous et de vos proches et à respecter les mesures de prévention qui s'imposent à toutes et tous